

2001

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

2002

Concours
annuel du
Corps de
ballet
de l'Opéra

vendredi 28 décembre 2001

de 9h à 12h30
et de
13h30 à 17h20

PALAIS GARNIER

JURY

président

Hugues R. Gall

directeur de l'Opéra National de Paris

Brigitte Lefèvre

directrice de la Danse

Patrice Bart

maître de ballet,
associé à la direction de la Danse

John Neumeier

directeur du Ballet de Hambourg

Boris Akimov

directeur du Ballet du Bolchoï

suppléante

Clotilde Vayer

maître de ballet

membres du jury, élus par le Ballet :

Laurent Hilaire

Manuel Legris

Yann Bridard

Stéphane Phavorin

Eric Monin

suppléant

Alessio Carbone

Postes à pourvoir :

Artistes Femmes

1 Coryphée

2 Sujets

2 Premières danseuses

Artistes Hommes

1 Coryphée

1 Sujet

Le précédent Concours a eu lieu
le 21 février 2001.

Les candidats concourent classe par classe,
(d'abord la classe des Quadrilles, puis celle
des Coryphées, enfin celle des Sujets).
Ils commencent par la "variation imposée".
Lors de leur second passage, ils se présentent
dans la variation de leur choix, appartenant
au répertoire de l'Opéra National de Paris.
La lettre tirée au sort détermine l'ordre de
passage. Cette année, il s'agit de la lettre **Q**.

Ordre de passage du 28 décembre 2001 :
le matin – les quadrilles femmes et hommes
l'après midi – les coryphées hommes et femmes
et les sujets femmes

Préparation au Concours :

classe des Quadrilles femmes

Elisabeth Platel

classe des Quadrilles hommes

Cyril Atanassoff

classe des Coryphées hommes

Attilio Labis

classe des Coryphées femmes

Noëlla Pontois

classe de Sujets femmes

Florence Clerc

Chefs de chant/pianistes :

Vessela Pelovska – Caroline Beaugrand

Michel Dietlin

Yann Malina

Kathy Ernould

Elena Bonnay

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le principe et les modalités d'organisation d'un concours annuel de promotion pour les membres du Corps de ballet de l'Opéra de Paris sont posés par la Convention Collective de l'établissement :

« Les emplois de "Coryphées", de "Sujets", de "Premiers Danseurs" et "Premières Danseuses" sont attribués par le Concours de promotion interne, ouvert annuellement aux seuls membres permanents du Corps de ballet, désireux d'accéder aux classes supérieures. » (IV. article 9)

Les emplois des artistes du Ballet sont répartis en quatre catégories :

- Premiers Danseurs, Premières Danseuses
- Sujets
- Coryphées
- Quadrilles

Les Etoiles ne sont pas nommées sur concours. Elles sont promues par le Directeur de la l'Opéra sur proposition du Directeur de la Danse.

Le jury est constitué de la manière suivante :

- Cinq membres minimum représentant la Direction de l'Opéra National de Paris :
 - le Directeur de l'Opéra, *président*
 - la Directrice de la Danse,
 - le Maître de Ballet, associé à la Direction de la Danse
 - deux personnalités du monde de la Danse, n'appartenant pas au personnel permanent de l'Opéra.
- Un nombre égal de représentants du personnel, élus par les artistes du Ballet. (Ces représentants doivent être au moins Sujets ou justifier d'au minimum six années d'ancienneté au sein du Corps de ballet de l'Opéra)

Deux membres suppléants sont désignés, afin de compléter le jury, le cas échéant, si l'un de ses membres est empêché de siéger.

L'un d'eux est choisi par le Directeur de l'Opéra et l'autre est élu par les artistes du Ballet.

Les candidats sont notés sur un total de 30 points répartis de la façon suivante:

- une note sur 10, donnée par la Régie de la Danse et basée sur l'assiduité et la conscience professionnelle, au cours de l'année écoulée.

- une note sur 20, attribuée par le jury et basée sur l'appréciation de la prestation du candidat le jour du Concours.

Le jury procède à un seul vote pour chaque poste ouvert au Concours, en vue du classement de la première à la sixième place incluse.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour chaque poste, la première place est attribuée à la majorité absolue des membres du jury. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est procédé à un second puis, le cas échéant, à un troisième tour dans les mêmes conditions.

Si aucune majorité n'est dégagée à l'issue du troisième tour de scrutin, il est procédé à un quatrième et dernier tour pour lequel seuls les deux candidats les mieux classés au cours du vote précédent sont retenus et soumis au vote du jury.

Si les candidats les mieux placés sont plus de deux, il est procédé à un vote spécifique pour désigner les deux candidats qui seront retenus pour le quatrième tour.

Si, à l'issue du quatrième tour, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, et si la voix prépondérante du Président ne peut jouer, le classement n'est pas effectué.

Après classement des six premiers candidats dans chaque catégorie, il est attribué à chacun d'eux, une note de 20 à 10, selon leur rang (20 au premier, 18 au second, ... et 10 au sixième).

La note ainsi obtenue est additionnée à la note de la Régie de la Danse (mentionnée plus haut).

C'est sur la base de la notation globale sur 30 points que le classement définitif est opéré par le jury, les décisions de celui-ci n'étant pas susceptibles de recours.

Les promotions effectives seront décidées par le Directeur de l'Opéra sur la base du classement définitif.

Le contrôle de la régularité administrative du Concours, son organisation matérielle et le secrétariat des épreuves sont assurés par la Régie de la Danse, en présence d'un délégué de personnel.

L'origine du Concours annuel se trouve dans le "Règlement pour le service du Corps de ballet et du Conservatoire de Danse de l'Opéra" édicté en 1860. Les conseils de Marie Taglioni, qui venait d'être nommée "professeur de la classe de perfectionnement", et de Bernard Scot, professeur à l'École de danse, en avaient inspiré la rédaction.

C'est le 13 avril 1860, date mémorable dans l'histoire de l'Opéra de Paris, que se déroula pour la première fois "l'Examen de la Danse".

A ce premier jury figuraient Alphonse Royer, directeur de l'Opéra, Marie Taglioni, Amalia Ferraris, Emma Livry, Lucien Petipa et Louis Mérante.

le matin

9h : quadrilles femmes

variation imposée

La Belle au bois dormant
- variation de la 6^e Fée au Prologue -
chorégraphie de Rudolf Noureev

variation libres

Ninon Raux

Suite en blanc (Sérénade) – Serge Lifar

Alice Renavand

Bhakti III – Maurice Béjart

Caroline Robert

Don Quichotte (Acte I, 1^{ère} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Petipa

Nathalie Vandard

Esmeralda (variation du pas de deux)
d'après Petipa

Gwenaëlle Vauthier

Esmeralda (variation du pas de deux)
d'après Petipa

Pauline Verdusen

Suite en blanc (La Flûte) – Serge Lifar

Séverine Westermann

The Four Seasons (variation du Printemps)
Jerome Robbins

Leïla Dilhac

Suite en blanc (La Cigarette) – Serge Lifar

Daphnée Gestin

Etudes (variation de l'Etoile) – Harald Lander

Dorothee Gilbert

Magnificat (La Badinerie)
John Neumeier

Christelle Granier

La Bayadère (variation de Nikiya, à l'Acte II)
version de Rudolf Noureev d'après Petipa

Éve Grinsztajn

Carmen – (variation de la Taverne) – Roland Petit

Lise-Marie Jourdain

Suite en blanc (La Cigarette) – Serge Lifar

Sabrina Mallem

Etudes (variation de l'Etoile) – Harald Lander

Julie Martel

Magnificat (La Badinerie) - John Neumeier

Juliane Mathis

Notre-Dame de Paris
(variation d'Esmeralda, à l'Acte I) – Roland Petit

Myriam Ould Braham

La Belle au bois dormant (Acte I, variation d'Aurore)
version de Rudolf Noureev d'après Petipa

Sophie Parcen

Grand pas classique – Victor Gsovsky

Christine Peltzer

Tzigane – George Balanchine

pause

vers 11h10 : quadrilles hommes

variation imposée
Napoli - 1^{ère} variation du *pas de six* -
chorégraphie d'August Bournonville

variation libres

Alexis Renaud

Arépo (2^e variation) – Maurice Béjart

Alexis Saramite

Don Quichotte (Acte III, variation de Basile)
d'après Petipa

Simone Valastro

Agon (variation du pas de trois)
George Balanchine

Francesco Vantaggio

Le Lac de cygnes (Acte III, variation de Siegfried)
version de Rudolf Noureev

Sébastien Bertaud

La Fille mal gardée (variation de Colas, à l'Acte I)
version d'Heinz Spoerli

Audric Bézard

Etudes (Mazurka) – Harald Lander

Adrien Bodet

Le Diable à quatre – Jean-Guillaume Bart

Martin Chaix

Tchaïkovski – pas de deux – George Balanchine

Jean-Sébastien Colau

Le Lac des cygnes (variation de Rothbart,
à l'Acte III) – Rudolf Noureev

Jean-Philippe Dury

Vaslav – John Neumeier

Grégory Gaillard

Tchaïkovski – pas de deux – George Balanchine

Aurélien Houette

Le Lac de cygnes (Acte III, variation de Siegfried)
version de Rudolf Noureev

Yong Geol Kim

Arépo (1^{ère} variation) – Maurice Béjart

Erwan Le Roux

Paquita (Acte II, variation du Grand pas)
Pierre Lacotte d'après Petipa

Florian Magnenet

Le Lac de cygnes (Acte III, variation de Siegfried)
version de Rudolf Noureev

pause

l'après-midi

13h30 : coryphées hommes

variation imposée

Paquita

- variation de Lucien d'Hervilly à l'Acte 1 -
chorégraphie de Pierre Lacotte

variations libres

Bruno Bouché

Spring and Fall – John Neumeier

Stéphane Bullion

La Bayadère (Acte II, variation de Solor)
version de Rudolf Noureev

Vincent Cordier

Tchaikovski – pas de deux – George Balanchine

Mallory Gaudion

Don Quichotte (Acte I, 1^{ère} variation de Basile)
version de Rudolf Noureev

Julien Meyzindi

Le Lac des cygnes (Acte I, variation lente de Siegfried)
version de Rudolf Noureev

Nicolas Noël

La Fille mal gardée (variation de Colas, à l'Acte I)
version d'Heinz Spoerli

Nicolas Paul

Esmeralda (variation du pas de deux)
d'après Petipa

vers 14h30 : coryphées femmes

variation imposée

Etudes- variation de l'Etoile -
chorégraphie d'Harald Lander

variation libres

Caroline Bance

La Bayadère (Acte II, variation de Nikiya)
version de Rudolf Noureev d'après Petipa

Véronique Cabiac

Roméo et Juliette (Acte I, variation de Juliette)
Rudolf Noureev

Alexandra Cardinale

Clavigo (variation de Marie) – Roland Petit

Lucie Clément

L'Histoire de Manon (Acte II, variation de Manon)
Kenneth MacMillan

Aurore Cordellier

Suite en blanc (La Cigarette) – Serge Lifar

Émilie Cozette

The Four Seasons (variation de l'Automne)
Jerome Robbins

Juliette Gernez

The Four Seasons (variation de l'Automne)
Jerome Robbins

Myriam Kamionka

La Bayadère (Acte II, variation de Nikiya)
version de Rudolf Noureev d'après Petipa

Laurence Laffon

Raymonda (Acte I, "valse fantastique", variation de Raymonda)
Rudolf Noureev d'après Petipa

Amélie Lamoureux

Don Quichotte (Acte I, 1^{ère} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Petipa

Vanessa Legassy

In The Middle, Somewhat Elevated – William Forsythe

_____ **pause** _____

vers 16h15 : sujets femmes

variation imposée

Suite en blanc – variation de la Cigarette
chorégraphie de Serge Lifar

variation libres

Stéphanie Romberg

The Four Seasons (variation de l'Automne)
Jerome Robbins

Céline Talon

La Bayadère (Acte II, variation de Nikiya)
version de Rudolf Noureev d'après Petipa

Géraldine Wiart

Giselle (variation à l'Acte I) – Mats Ek

Muriel Zusperreguy

Carmen (variation de la Chambre) – Roland Petit

Isabelle Ciaravola

Other Dances (2^e variation)
Jerome Robbins

Nolwenn Daniel

Other Dances (1^{ère} variation)
Jerome Robbins

Fanny Fiat

Les Mirages (variation de l'Ombre) – Serge Lifar

Mélanie Hurel

Le Lac des cygnes (Acte III, variation du Cygne noir)
version de Rudolf Noureev d'après Petipa

Béatrice Martel

Notre-Dame de Paris
(variation d'Esmeralda, à l'Acte I) – Roland Petit